

- Des informations plus précises quant aux usages de l'électricité et aux opportunités d'efficacité énergétique.

Les résultats de la présente évaluation sont comparables à ceux de PTÉ récemment réalisés en Amérique du Nord.

Les mesures touchant la gestion d'énergie et la reconfiguration d'usine (LEAN & ENERGY) représentent des parts importantes du potentiel technico-économique (PTÉ), soit respectivement :

- Pour la grande industrie au tarif L, 22 et 16% du PTÉ.
- Pour la moyenne industrie, 15 et 30%
- Pour la petite industrie, 4 et 25%

Les interventions durant la vie utile dans les grandes industries au tarif L et la moyenne industrie au tarif M représentent respectivement :

- 80% et 86% des économies provenant de l'ensemble des mesures d'investissement à l'horizon 2015.
- 66% et 68% des économies provenant de l'ensemble des mesures d'investissement à l'horizon 2020.

Les mesures de remplacement naturel contribuent de façon marginale au PTÉ.

Les mesures faisant appel aux énergies renouvelables, telles que l'utilisation de capteurs solaires thermiques pour chauffer l'eau et les espaces, la géothermie, la production d'électricité à l'aide de cellules photovoltaïques et finalement les murs solaires, ont une très faible contribution au PTÉ.

Les coûts des murs solaires sont inférieurs aux coûts évités, mais leur potentiel électrique est limité par la grande proportion des entreprises qui utilisent les combustibles pour le chauffage. Les autres mesures présentent des coûts légèrement supérieurs aux coûts évités ou largement supérieurs dans le cas des panneaux photovoltaïques.

Les économies reliées directement aux procédés représentent :

- 25% à l'horizon 2015 et 24% à l'horizon 2020 pour la grande industrie au tarif L
- 9% en 2015 et en 2020 pour la moyenne industrie au tarif M

Notez qu'une grande part des économies attribuées à la gestion d'énergie et la reconfiguration d'usine (LEAN & ENERGY), non comptabilisées dans les données précédentes, concernent directement les procédés. Les auxiliaires du procédé tels que les systèmes de compression d'air, de réfrigération et de refroidissement et les systèmes du CVC¹ du bâtiment de même que l'éclairage représentent quelque 25% des économies de la grande industrie au tarif L. Quant à la moyenne industrie, ces auxiliaires du procédé et systèmes du CVC du bâtiment représentent quelque 52% des économies en 2015 et cette proportion chute à 39% en 2020, une plus grande part étant alors attribuable à la reconfiguration d'usine (L&E).

Les réductions de puissance à la pointe d'hiver générées par les économies du PTÉ sont présentées à l'aide du tableau suivant.

Secteurs industriels	Horizon 2015		Horizon 2020	
	MW	MW/GWh	MW	MW/GWh
Grande industrie, tarif L	1 046,9	0,136	1 009,9	0,135
Moyenne industrie, tarif M	240,5	0,178	262,9	0,181
Petite industrie, tarif G	70,8	0,203	70,5	0,199
Total	1 358,2	0,148	1 343,3	0,147

¹ CVC : Chauffage – Ventilation - Climatisation